

Maitre d'Ouvrage : CONSEIL GENERAL DE LA DORDOGNE - CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

Conducteur d'Opération : Agence Technique Départementale - 18 rue ST Front - 24000 Périgueux
Tél : 53 . 09 . 15 . 22

RESTRUCTURATION DE LA CITE SCOLAIRE DE NONTRON

étude de faisabilité

septembre 1991

O - PREAMBULE

La présente étude a pour but d'étudier la faisabilité de la restructuration de la cité scolaire de Nontron, afin de permettre la prise de décision par les Maîtres d'ouvrages : Conseil Général de la Dordogne et le Conseil Régional d'Aquitaine.

Elle est le résultat d'une première phase de concertation menée avec les utilisateurs, ainsi qu'avec tous les services concernés.

La décision prise, une deuxième phase de concertation sera nécessaire afin d'affiner les besoins et le fonctionnement avant l'établissement du programme définitif de l'opération.

Liste des participants à l'élaboration du présent document :

- M. DUTIN,	Conseiller Général
- M. JOIN,	Maire de Nontron
- M. VALLADE,	Adjoint au Maire de Nontron
- M. DUBUISSON,	Inspecteur Académique
- M. RIBES,	D.D.E. représentant la Région
- M. RONGIERAS F.,	représentant le Département
- M. BOURDENX,	Proviseur
- M. MALECOT,	Gestionnaire
- Melle LAMBERT,	Adjoint
- Mme LERISSON,	Secrétariat
- Mme LAPOUGE,	Professeur
- M. POUPEAU,	Professeur
- M. COUZARD,	Professeur
- M. DUCRET,	Professeur
- M. TACONET,	Professeur
- Mme ALLIER,	Professeur
- M. MANGE,	Documentaliste
- Melle FENION,	Infirmière
- Mme RATINEAUD,	Conseillère d'Education
- M. DUCLAUD,	Agent
- M. DELORD,	Concierge
- M. JULIEN,	Chef de cuisine
- Melle TOWN,	Maître d'Internat
- M. EMOND,	Maître d'Internat
- Mme GAILLARD,	Parent d'élèves
- M. GUIBAUT,	Parent d'élèves
- Mme OGUIER,	Parent d'élèves
- Mme GENTILHOMME,	Parent d'élèves
- M. BRICHE,	Représentant des élèves

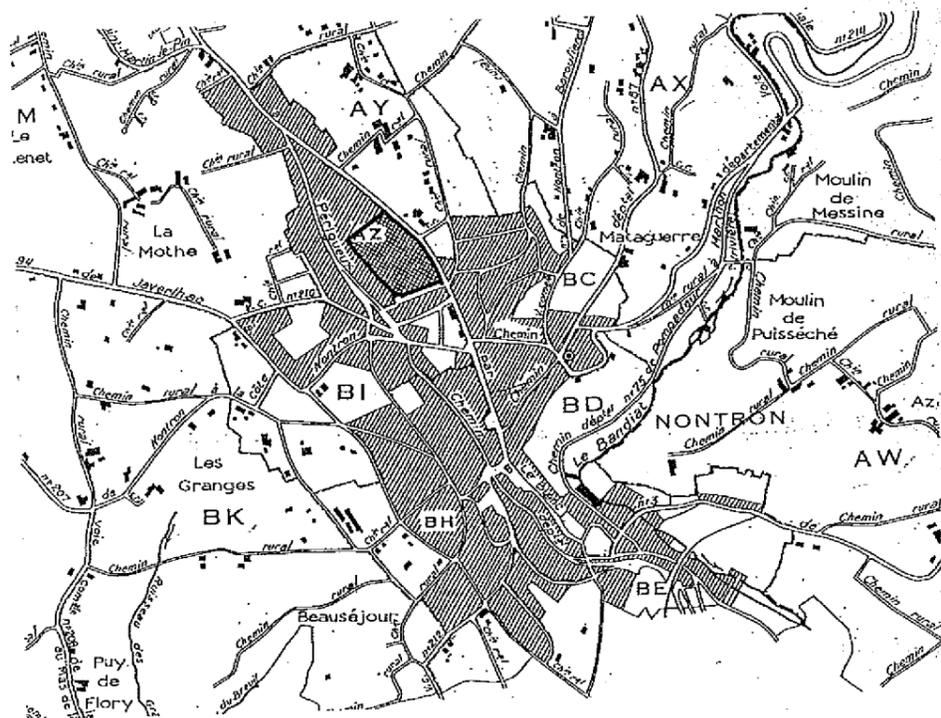
Les réunions étaient préparées et animées par l'Agence Technique Départementale représentée par :

- M. SOULIE,	Architecte
- M. RONGIERAS M.,	Ingénieur
- Melle DUBESSET,	Secrétaire

1.1 PRESENTATION GENERALE

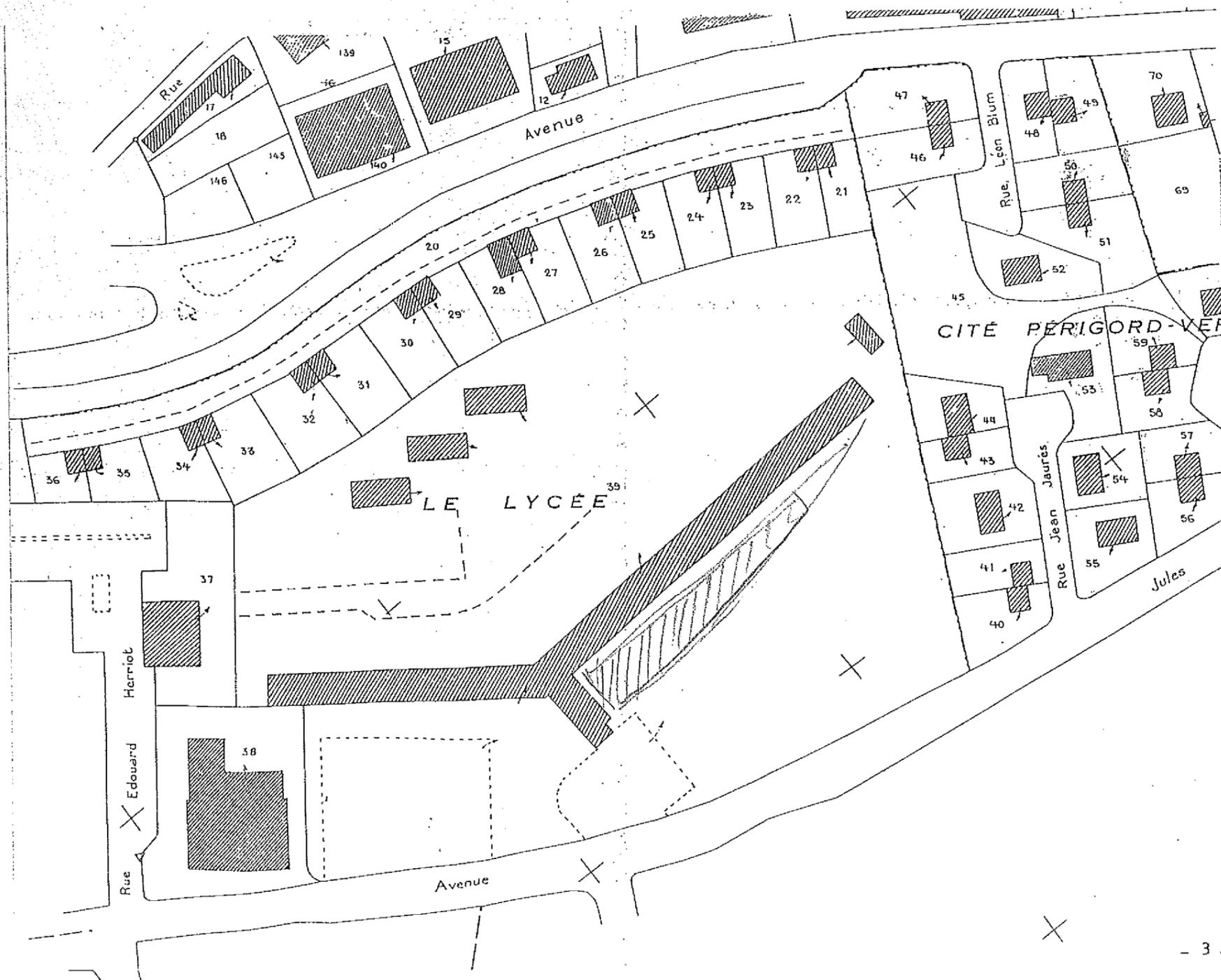
Situation géographique :

La cité scolaire est située au Nord de l'agglomération de NONTRON, sur une parcelle cadastrée n° 39, section AZ, d'une superficie de 29 972 m². Elle est bordée à l'Est par l'avenue Jules Ferry, sur laquelle s'effectuent les accès, au Sud par un gymnase communal et un immeuble d'habitation, à l'Ouest et au Nord par des zones d'habitat pavillonnaire. L'ensemble bâti est centré sur la parcelle, au milieu d'espaces naturels à la topographie mouvementée.



Plan de situation - éch: 1/20 000

Extrait cadastral - éch: 1/1 500



Situation administrative :

La cité scolaire, propriété de la commune de NONTRON, a été transférée à la responsabilité conjointe Région/Département en juin 1985, puis à la responsabilité de tutelle du département en janvier 1987.
Le P.V. de mise à disposition prévoit que le bâtiment principal accueille les besoins du lycée + les parties communes et les bâtiments préfabriqués, les besoins du collège.

Situation structurelle :

L'ensemble bâti est composé :

1/ d'un bâtiment principal construit en 1964 aux proportions très linéaires (1 classe + 1 couloir) se développant sur 240 ml, dans lequel on peut distinguer 3 corps de bâtiment.

A- Aile perpendiculaire au corps principal en direction de l'entrée accueillant sur 2 niveaux le logement du gardien et des locaux administratifs.

B- Aile gauche du bâtiment principal, accueillant sur 3 niveaux un préau, des salles d'enseignement général et l'ensemble des salles scientifiques.

C- Aile droite du corps principal accueillant sur 6 niveaux des salles d'enseignement et l'ensemble des locaux d'accompagnement et de services (C.D.I., locaux des professeurs, vie scolaire, 1/2 pension, internat, infirmerie et logements).

2/ d'un ensemble de 8 bâtiments préfabriqués implantés en 1985 comprenant 17 salles d'enseignement et le foyer des élèves.

3/ d'un bâtiment isolé construit en 1985 accueillant 2 ateliers de technologie.

L'établissement utilise par ailleurs un bâtiment communal situé en ville, hors de l'enceinte de la cité scolaire, dans lequel est installé un atelier bois pour la S.E.S..

Les équipements sportifs sont composés d'un gymnase communal mitoyen mis à la disposition du collège par la commune de NONTRON, d'un plateau sportif et d'un court de tennis.

1.4 CRITIQUE DE L'EXISTANT

Les besoins de restructuration apparaissent à 3 niveaux :

1/ L'état du bâti

- l'essentiel des cours d'enseignement général du collège est dispensé dans 17 salles, de surface insuffisante, regroupées dans 8 bâtiments préfabriqués vétustes et sans confort (chauffage par poêles à mazout).

- le bâtiment principal construit il y a 25 ans suivant des techniques artisanales (planchers coffrés, plâtre sur lattes, etc...), ne répond ni aux normes, ni aux performances (thermiques, acoustiques, étanchéité, sécurité, accessibilité, confort...) admissibles pour ce type d'établissement.

Des rapports émanant soit de commissions de sécurité, soit de bureaux de contrôle font apparaître d'importants travaux à réaliser.

Les aménagements ponctuels engagés régulièrement, même s'ils ont permis l'amélioration de certains locaux, ne peuvent constituer une réponse complète et durable aux problèmes posés.

2/ L'inadaptation des locaux aux données pédagogiques actuelles

L'évolution de la pédagogie scolaire fait apparaître des besoins nouveaux quantitatifs et qualitatifs :

- équipements sportifs insuffisants (gymnase trop petit : 20 x 2, manque de vestiaires, dépôts, équipement ext.)
- locaux C.D.I. insuffisants et non fonctionnels
- locaux sociaux éducatifs insuffisants
- locaux administration insuffisants
- locaux médico-sociaux insuffisants et mal situés
- locaux 1/2 pension non fonctionnels (impossibilité d'aménagement d'un self)
- locaux internat excédentaires, mais non fonctionnels (unités de 40 lits).
- locaux technologie inadaptés aux matières actuellement enseignées et dispersés
- nombre de logements insuffisants
- absence d'équipements (câblage)

L'ensemble des locaux actuellement utilisés y compris bâtiments préfabriqués et atelier situés en ville représentent une surface utile de 8 515 m² pour des besoins théoriques évalués à 9 505 m².

3/ L'organisation anarchique des locaux au sein de l'établissement

Les modifications ponctuelles et successives réalisées, au gré des évolutions pédagogiques et de l'effectif, ont eu pour résultat la destruction de l'établissement (dortoirs transformés en salles informatiques, salle audiovisuelle et de réunion excentrée, logements au milieu de salles d'enseignement...).

La sectorisation élémentaire des locaux ne peut être assurée.

2 - LES BESOINS THEORIQUES DE L'ETABLISSEMENT (collège + lycée)

2.1 LA STRUCTURE PEDAGOGIQUE

I - EVOLUTION DES EFFECTIFS DES DIX DERNIERES ANNES :

année scolaire	effectifs collège			effectifs lycée		
	1er cycle	S.E.S.	total	2ème cycle long	2ème cycle court	total
1982-1983	448	58	506	199	38	237
1983-1984	462	48	510	183	41	224
1984-1985	459	47	506	181	46	227
1985-1986	460	52	512	222	39	261
1986-1987	476	58	534	254	34	288
1987-1988	461	52	513	276	43	319
1988-1989	454	48	502	293	42	335
1989-1990	443	43	486	291	44	335
1990-1991	453	39	492	294	37	331

répartition des élèves années 90/91			
	collège	lycée	total
internes	15	75	90
externes	116	62	178
1/2 pensionnaires	361	194	555
TOTAL	492	331	823

II - STRUCTURE PEDAGOGIQUE PREVISIONNELLE

Collège : 460 élèves + S.E.S. : 50 élèves

niveau	effectifs prévisionnels	structure
classe de 6ème	105	9 divisions
classe de 5ème	115	9 divisions
classe de 4ème	95	8 - 9 divisions
classe de 3ème	105	9 divisions
classes de 4ème et 3ème technologie	40	2 divisions
S.E.S.	50	SES type 64 (2 niveaux)

Lycée : 2nd cycle long ; 300 élèves - 2 nd cycle court : 50 élèves

niveau	effectifs prévisionnels	structure
classe de 2ème nd	110	4 divisions
classe de 1ère nd	90	1 A - 1 B - 2 S (4 divisions)
classe de terminale	105	1 A - 1 B - 1 C - 1 D (4 divisions)
B.E.P.	48	2 divisions

répartition prévisionnelle des élèves			
	collège	lycée	total
internes	15	75	90
externes	120	62	182
1/2 pensionnaires	361	194	555
TOTAL	496	331	827

LES BESOINS QUANTITATIFS

DESIGNATION	Collège 510 (460+SBS 50)			Lycée 350			TOTAL 860 élèves
	Nbre	m2	Total	Nbre	m2	Total	
A ENSEIGNEMENT							
A.1 Enseignement général	12	50	600	12	60	720	1320
A 1.1 Salle courante	1	8	8	1	8	8	16
A 1.2 Dépôt	1	12	12	1	12	12	24
A.2 Sciences expérimentales							
A 2.1 Salle de sciences expérimentales	2	75	150	2	75	150	300
A 2.2 Salle de sciences et technique biologique+ géologique	1	(voir lycée)		2	75	150	150
A 2.3 Salle de collections	2	25	50	1	25	25	75
A 2.4 Salle EXAO	1	40	40				40
A.3 Technologie							
A 3.1 Salle d'économie et gestion	1	75	75				75
A 3.2 Salle de l'axe libre	1	90	90				90
A 3.3 salle mixte mécanique automatisme/électronique	1	110	110				110
A 3.4 Salle de bureautique				1	75	75	75
A 3.5 Salle spécialisée tertiaire				1	75	75	75
A 3.6 Dépôt	1	30	30	1	10	10	40
A 3.7 Bureau des méthodes	1	12	12				12
A.4 Informatique	1	75	75	1	75	75	150
A.5 Arts plastiques							
A 5.1 Salle d'arts plastiques	1	75	75				75
A 5.2 Dépôt	1	16	16				16
A.6 Education musicale							
A 6.1 Salle de musique	1	60	60				60
A 6.2 Dépôt	1	8	8				8
A.7 Locaux SES							
A 7.1 Salle banalisée	3	40	120				120
A 7.2 Atelier menuiserie y compris dépôt	1	140	140				140
A 7.3 Atelier ETC y compris dépôt	1	100	100				100
Total Enseignement			1771			1300	3071
A.8 Espaces d'EPS							
A 8.1 Gymnase 44 x 22	1	574	574		+	394	968
A 8.2 Local de rangement du matériel	1	11	12		+	8	20
A 8.3 Vestiaires des élèves	2	40	80	2	40	80	160
A 8.4 Bureau-vestiaires enseignants	1	7	7		+	5	12
Total Bâtiments EPS			673			487	1160
A 8.5 Plateau bitumé (hand-ball, basket, volley)	1	455	455		+	345	800
A 8.6 Piste 250 ml	1	140	140		+	110	250
TOTAL A (enseignement + bâtiment EPS)			2444			1787	4231

DESIGNATION	Collège 510 (460+SBS 50)			Lycée 350			TOTAL 860 élèves
	Nbre	m2	Total	Nbre	m2	Total	
B LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT A L'ENSEIGNEMENT							
B.1 Centre de Documentation et d'Information							
B 1.1 Salle de documentation et d'information	1	122	122		+	83	205
B 1.2 Espace de travail en équipe	1	15	15	2	15	30	45
B 1.3 Local reprographie	1	7	7		+	5	12
B 1.4 Dépôt du matériel pédagogique + archives	1	10	10		+	8	18
B 1.5 Atelier audio-visuel (avec labo photos)	1	11	12		+	8	20
B.2 Bureau de l'orientation et de l'action sociale	1	12	12		+	8	20
B.3 Salles d'études				1	60	60	60
B.4 Foyer et clubs							
B 4.1 Foyer des élèves	1	55	55				55
B 4.2 Salle d'activité de groupe	1	20	20	2	25	50	70
B.5 Locaux du personnel éducatif							
B 5.1 Bureau du conseiller d'éducation	1	14	14	1	14	14	28
B 5.2 Bureau des surveillants	1	12	12		+	8	20
B.6 Salle audio-visuelle	1	59	59		+	41	100
B.7 Espaces d'accueil							
B 7.1 Hall d'accueil (interne & externe pour attente bus)	1	237	237		+	163	400
B 7.2 Réception des parents d'élèves	1	5	5		+	3	8
B 7.3 Loge du concierge	1	9	9		+	6	15
B 7.4 Local réception colis	1	3	3		+	3	6
TOTAL B			592			490	1082
C LOCAUX DES ENSEIGNANTS							
C.1 Foyer des enseignants	1	36	36		+	24	60
C.2 Salle de réunion	1	9	9		+	6	15
C.3 Espace de travail	3	4	12	2	4	8	20
C.4 Sanitaires	1	3	3		+	3	6
TOTAL C			60			41	101